

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 26 juin 2023 à 19H00

Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS,
Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-
Françoise PETIT JEAN, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT,
Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL-
EECKHOUDT, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Nino MANZINI, Martine DAVID, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Conseillers communaux.

QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS

Objet n°32 - Question orale de la Conseillère Anne-Françoise PETIT JEAN au sujet de l'appel à projet « POLLEC » (Politique locale énergie-climat).

Les membres du Conseil communal prennent connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Anne-Françoise PETIT JEAN relative concernant l'appel à projet « POLLEC » (Politique locale énergie-climat)

Dans son communiqué de presse du 8 juin 2023, le Ministre du Climat et de l'Energie, Philippe Henry nous informe que 171 communes ont été retenues dans le cadre de l'appel à projet POLLEC lancé en octobre dernier. POLLEC étant une campagne visant à aider les autorités locales wallonnes à mettre en place une Politique énergie-climat dans le cadre de la Convention des Maires.

Cet appel à projet permet de répondre de manière concrète aux enjeux identifiés en Wallonie :

- l'implémentation des accords de Paris sur le climat, le décret régional Climat et la mise en œuvre du plan régional Air-Climat-Energie;
- la stratégie régionale de rénovation des bâtiments ;
- les objectifs de développement des énergies renouvelables.

Une question sur le sujet avait été posée le 26 avril 2021 par le Conseiller Guévar. Vous aviez répondu à l'époque : « peu de communes y adhèrent car les projets POLLEC III sont compliqués administrativement (...). Néanmoins nous travaillons toujours sur le projet « Bornes électriques » avec des partenaires privés ». Effectivement, lors du Conseil communal du 30 janvier 2023, nous avons voté la mise en place de bornes de recharge électriques dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie.

Le nombre de 171 nous semble assez conséquent contrairement à ce que vous avez laissé entendre dans votre réponse de l'époque.

Voici donc mes questions :

- La procédure a-t-elle été simplifiée ?
- Avez-vous répondu à cet appel à projet en 2022 ?
- Dans l'affirmative, pourriez-vous nous dire sur quoi portait cet appel à projet et pour quelle(s) raison(s) notre Ville n'a-t-elle pas été sélectionnée ?

Monsieur l'Echevin Léandre HUART répond à la question

Cet appel à projet vise le financement des contrats des coordinateurs des plans d'action Energie durable et Climat (PAEDC). En novembre 2022, notre conseiller en Energie a suivi la réunion Teams organisée par la Cellule POLLEC RW, afin de comprendre l'appel à projet 2022. Le but de cet appel à projet est de permettre aux communes d'engager un Coordinateur POLLEC à temps plein durant 3 ans et subventionné à 100 %. La conclusion est que notre conseiller réalisait des projets concrets sur le terrain concernant les projets de rénovations des bâtiments, des projets de développement d'énergies renouvelables.

De plus cette procédure d'appel à projet n'était pas des plus simples comme déjà dit précédemment à la question du Conseiller Guévar le 26 avril 2021.

Nous n'avons donc pas répondu à cet appel.

Madame Anne-Françoise PETIT JEAN utilise son droit de réplique

Contente d'entendre que l'administration a pu néanmoins réaliser des projets concrets sans devoir engager de personnel.